Compte-rendu synthétique de la réunion du comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon du 3 février 2022 en visioconférence

Membres du comité syndical présents :

- **Jean-Pierre BAGARRE**, Aiguines
- **Jean-Marie PAUTRAT**, Allons
- **Antoine FAURE**, **Marie-Christine TERRASSON**, Aups
- **Liliane MONTALAND**, Bargème
- **Corinne PELLOQUIN**, Bauduen
- **Aurélia CARTON**, Blieux
- **Nina JONKER**, Castellane
- **Dominique GENSE**, Esparron de Verdon
- **Gilles LOMBARD**, Ginasservis
- **Annick BATTESTI**, La Bastide
- **Emmanuelle FOLCO**, La Garde
- **Raymonde CARLETTI**, **Léna MOUNIER**, La Martre
- **Muriel GILLET**, La Verdière
- **Jean-Paul ROUX**, Le Bourguet
- **Jean-Pierre HERRIOU**, Moissac-Bellevue
- **Claude GUERIN**, Peyroules
- **Elisabeth SACIER**, Puimoisson
- **Jacques ESPITALIER**, Quinson
- **Nathalie Bacquart**, Rougon
- **Patrick ROY**, Roumoules
- **André LAUGIER-BAIN-RAVEL,** Saint-André-les-Alpes
- **Paul CORBIER**, Saint-Julien-du-Verdon
- **Lucie GOSSMAN**, Saint-Martin-de-Brômes
- **Nicole MOULIN**, Sainte-Croix-du-Verdon
- **Morgan MARTIN**, Sainte-Croix-du-Verdon
- **Bernard CLAP**, Trigance
- **Nadège BONANNO**, Valensole
- **Caroline CAPE**, Andon
- **Jacques AVANIAN,** Artignosc-sur-Verdon
- **Marie-Pierre GUILLOT-SESTIER,** Beauvezer
- **Robert MARTORANO**, Lambruisse
- **Yana BREZINA**, **Jean-Noël PERRIMOND,** La Roque-Esclapon
- **Alain SAVARY,** Saint-Paul-Lez-Durance
- **Bruno BICHON**, Thorame-Basse
- **Nathalie PEREZ-LEROUX,** Conseil départemental du Var
- **Jacqueline BOUYAC, Sophie VAGINAY-RICOURT, Georges BOTELLA, Jean-Charles BORGHINI** Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur
- **Claude MARTIN,** Dracénie Provence Verdon Agglomération
- **Christophe BIANCHI,** Durance Luberon Verdon Agglomération
- **Carole TOUSSAINT,** Provence Alpes Agglomération
- **Patrick VINCENTELLI,** Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon
- **Michèle BIZOT-GASTALDI,** Communauté de communes Alpes Provence Verdon
- **Jean FLORIMONT,** Communauté de communes du Pays de Fayence
- **Sylviane NERVI-SITA,** Ville porte Draguignan

FORMATION PLENIERE

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 16 décembre 2021 à Moissac-Bellevue

2. Débat d'orientation budgétaire 2022

Sur la base du rapport d'orientations budgétaires joint à la convocation et disponible sur le site internet www.parcduverdon.fr , les membres du comité syndical ont débattu et procédé au choix des grandes orientations, issues des travaux des commissions thématiques, du conseil d'exploitation de la Régie et de la formation GEMAPI réunies en fin d'année 2021, et qui permettront de préparer le programme d'actions 2022 et les différents budgets du Syndicat mixte et de la Régie d'aménagement et de gestion des sites naturels.

3. Vote des cotisations statutaires

Les membres du comité syndical à l'unanimité ont validé les cotisations statutaires telles que suivent (inchangées) :

- Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur : 979 481 €
- Conseils départementaux des Alpes de Haute Provence et du Var : 104 582 € chacun
- Communes adhérentes à l'objet Parc : 3,8 € / an / habitant* (base population DGF 2021)
- Communes adhérentes à l'objet SAGE : 0,2 € / an / habitant* (base population DGF 2021)
- Communes adhérentes aux 2 objets : 4 € / an / habitant* (base population DGF 2021)
- EPCI adhérant à l'objet Parc : forfait de 250 € pour les EPCI dont la population < 20 000 habitants* et 1 000 € pour les EPCI dont la population > 20 000 habitants*
- EPCI adhérant à l'objet SAGE : forfait de 250 € pour les EPCI dont la population < 20 000 habitants* et 1 000 € pour les EPCI dont la population > 20 000 habitants*
- Villes-portes adhérant à l'objet Parc dont la population < 25 000 habitants*: 2 000 € (Digne les bains)
- Villes-portes adhérant à l'objet Parc dont la population > 25 000 habitants*: 5 000 € (Draguignan)
- Dotation de fonctionnement de la DREAL PACA pour un montant de 124 000 €.

* base population DGF 2021

4. Autorisation d'achat d'un container pour faciliter le stockage et les travaux à Valx

Les membres du comité syndical autorisent le Président à engager liquider et mandater les dépenses relatives à l'acquisition d'un container pour un montant de 6 000 € TTC, avant le vote du BP 2022.

5. Modification du tableau des effectif

Le syndicat mixte disposant d'une délégation de compétence au titre de la GEMAPI depuis le 1er janvier 2020, les membres du comité syndical ont décidé de faire évoluer les postes de :

- Chargé de gestion du risque inondation sur le grade d'ingénieur territorial, en un emploi permanent, sur le grade d'ingénieur territorial.
- Chargé de projet Continuités écologiques et restauration hydromorphologique, en un emploi permanent, sur le grade d'ingénieur territorial.

6. Recours aux contractuels pour accroissement saisonnier ou temporaire d'activité

Les membres du comité syndical à l'unanimité ont approuvé la création des postes pour besoin occasionnel ou saisonnier au titre de l'année 2022, tels que suivent :

- Catégorie A :
  - 2 contrats d'accroissement temporaire d'activité au cas où il faudrait répondre en urgence à des appels à projets ou mener des actions non prévues en début d'année - *correspondants aux grades d'ingénieur ou attaché*
- Catégorie B :
  - 1 Chef de secteur écogardes centre saisonnier - *correspondant au grade de technicien*
  - 1 contrat d'accroissement temporaire d'activité de technicien pour finaliser l'action et faire le lien avec une suite éventuelle de CAMPAS -- *correspondant au grade de technicien*
  - 2 contrats d'accroissement temporaire d'activité pour mener des actions ponctuelles non prévues en début d'année - *correspondant au grade de technicien ou de rédacteur*
  - 1 responsable de site Point sublime-SAMSON-Cavalier 5 mois – *correspondant au grade d'animateur*
- Catégorie C :
  - Agents saisonniers pour les sites Point sublime-SAMSON-Cavalier :
    - 1 adjoint au responsable de site - *correspondant au grade d'adjoint technique*
    - 2 agents de parking polyvalents Point Sublime – *correspondants au grade d'adjoint technique*
    - 2 agents de parking polyvalents Samson - *correspondants au grade d'adjoint technique*
    - 1 renfort estival - *correspondant au grade d'adjoint technique*
    - 1 agent accueil-observation Cavaliers - *correspondant au grade d'adjoint technique*
  - Ecogardes saisonniers :
    - 15 agents écogardes (GRf, dispositif sécurité) – *correspondants au grade d'adjoint technique*
    - 3 écogardes GRF - *correspondants au grade d'adjoint technique*
    - 1 contrat saisonnier pour un poste d'agent technique entretien rivière - *correspondant au grade d'adjoint technique*
    - 2 contrats d'accroissement temporaire d'activité pour mener des actions ponctuelles non prévues en début d'année – *correspondant aux grades d'adjoint technique, adjoint d'animation ou adjoint administratif*

7. Comptes rendus des réunions de bureau du second semestre 2021

Les membres du comité syndical ont pris acte des comptes-rendus des séances de Bureau des 12 aout, 2 septembre, 23 septembre et 18 novembre 2021.

Pour affichage,
Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales
A Moustiers Sainte Marie, le 10 février 2022

Le Président
Bernard CLAP

SYNDICAT MIXTE DE GESTION PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON

Parc naturel régional du Verdon
Une autre vie s'invente ici